CONDITIONS DÉBITRICES ET CRÉDITRICES OFFERTES PAR BOA-TOGO AU TITRE DU PREMIER SEMESTRE 2024

(Montant en F CFA HT, TBB = 9,5%)

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

PARTICULIERS

I- CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1 Conditions d'ouverture de compte

1.1.1	Compte chèque	Sans dépôt initial
1.1.2	Compte d'épargne simple	Sans dépôt initial
1.1.3	Dépôt à terme	5 000 000
1.1.4	Compte Epargne Logement	N/A
1.1.5	Plan Epargne Logement	20 000
1.1.6	Compte sur livret (délivrance du livret d'épargne)	Franco
1.1.7	Compte joint	
1.1.7.1	Compte chèque	Sans dépôt initial
1.1.7.2	Compte d'épargne	Sans dépôt initial
1.1.8	Compte d'indivis	
1.1.8.1	Compte chèque	Franco
1.1.8.2	Compte d'épargne	Franco
1.1.9	Autres types de compte	Franco
1.1.10	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Franco
1.1.11	Assurance décès accidentel associé au compte chèque	Suivant conditions de l'assureur

1.2 Conditions de clôture de compte

1.2.1	Compte chèque	Gratuit
1.2.2	Compte d'épargne simple	Gratuit
1.2.3	Dépôt à terme	Gratuit
1.2.4	Compe épargne logement	Gratuit
1.2.5	Plan épargne logement	Gratuit
1.2.6	Compte sur livret	N/A
1.2.7	Compte joint	
1.2.7.1	Compte chèques	Gratuit
1.2.7.2	Compte d'épargne	Gratuit
1.2.8	Compte d'indivis	
1.2.8.1	Compte chèque	N/A
1.2.8.2	Compte d'épargne	N/A
1.2.9	Lettre de clôture juridique	10 000
1.2.10	Attestation de clôture de compte	15 000
1.2.11	Autres types de clôture de compte	N/A

II- SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1 Gestion des comptes

2.1	Gestion des comptes	
2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB + 3 POINTS
2.1.1.2	Frais de tenue de compte sur livret d'épargne	Franco
2.1.1.3	Commission de plus fort découvert	Part : Néant
2.1.1.4	Commission du mouvement de débit du compte	N/A
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte autorisé	1,5% du découvert (Part : min 5 000)
2.1.1.6	Commission de dépassement sur compte non autorisé	1,5% du découvert (Part : min 11 000)
2.1.1.7	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	
2.1.1.7.1	Compte chèque particulier	Ordinaire : 2 000 / Retraité : 1 500
2.1.1.7.2	Pack Salaria et Salaria+	2 800 F TTC
2.1.1.7.3	Pack Fonxionaria	2 200 F TTC
2.1.1.7.4	Pack Mon Business	1 200 F TTC
2.1.1.7.5	Pack Viva	1 200 F TTC
2.1.1.7.6	Pack Salaria Prima	5 500 F TTC
2.1.1.7.7	Pack Fonxionaria Prima	5 000 F TTC
2.1.1.7.8	Pack Elite	9 000 F TTC
2.1.1.7.9	Etablissement	5 000
2.1.1.7.10	SA, SARLU	7 500
2.1.1.7.11	Pack Business	9 000
2.1.1.8	Arrêté de compte	N/A
2.1.1.9	Relevé d'identité Bancaire (RIB)	Gratuit
2.1.1.10	Autres types de conditions débitrices	
2.1.1.11	Assurances prévoyance obsèques en fonction de la formule choisie, de l'âge de l'assuré, du montant des capitaux et du mode de paiement	N/A
2.1.1.12	Assurance automobile	N/A
2.1.2	Relevé de compte	
2.1.2.1	Mensuel (envoyé par mail)	Gratuit
2.1.2.2	A la demande (mois en cours)	1 000 F/Page
2.1.2.3	Autre période (tarif par mois)	2 000 F/Page
2.1.3	Relevé récapitulatif des frais annuels	Gratuit
2.1.4	Autre type de relevé de comptes	Gratuit
2.1.5	Attestations bancaires	
2.1.5.1	Attestation de solde	35 000
2.1.5.2	Attestation d'engagement/ non engagement	
	• Client engagé	150 000
	• Client non engagé	75 000
2.1.5.3	Autres types d'attestations bancaires	35 000
2.1.5.3.1	Attestation de déductibilité fiscale	20 000
2.1.5.3.2	Attestation modèle imposé	25 000
2.1.5.3.3	Attestation de capacité financière	15 000
2.1.5.3.4	Attestation de compte (Pour demande de Visa / carte de séjour ou toute autre document administratif)	35 000
2.1.6	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.7	Frais pour procuration	Gratuit
2.1.8	Conditions créditrices	
2.1.8.1	Plan d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
2.1.8.1.1	Plan Epargne Logement	4,50%
2.1.8.1.2	Plan Epargne Ambition	3,50%
2.1.8.2	Autres dépôts et produits d'épargne	Voir grille en vigueur
2.1.8.3	Intérêts créditeurs pour les plans d'épargne et autres produits d'épargne contractuelle	
2.1.8.3.1	Compte Epargne Elite	
	• 0 à 10 000 000	3,5%
	• 10 000 000 à 300 000 000	4,6%
2.1.8.3.3	Compte épargne Enfant	4,55%
2.1.8.3.4	Compte épargne livret Jeune	3,75%
2.1.8.4	Intérêts créditeurs pour les comptes d'épargne simple	3,50%
2.1.8.5	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et les comptes à terme	Voir grille en vigueur
2.1.8.6	Autres conditions créditrices	Compte courant rémunéré à la demande

2.2 Moyens de paiement

2.2.1	Chèques	
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Chèque non barrés / vignettes	Droit de timbre 25 F/feuillet
2.2.1.1.3	Lettres chèques	Frais de confection à la charge du client
2.2.1.1.4	Chèques de banque sur place	5 000
2.2.1.1.5	Chèques de banque UEMOA	5 000 + TAF
2.2.1.1.6	Chèques de banque sur compte en devises (min et max)	N/A
2.2.1.2	Chèques de guichet	2 000
2.2.1.3	Certification de chèque	5 000
2.2.1.4	Frais pour annulation de chèque banque	1 000
2.2.1.5	Opposition sur chèque ou sur chéquier par l'émetteur	3 000 + TAF
2.2.1.6	Renouvellement d'opposition sur chèque par l'emetteur	Franco
2.2.1.7	Frais de destruction de chéquier	5 000 F TTC par chéquier (50 F par feuillet)
2.2.1.8	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Part : 15 000
2.2.1.9	Forfait chèque impayé <à montant X F CFA (montant à préciser)	15 000 + TAF
2.2.1.10	Expéditions de chéquier à domicile (sous pli simple)	Suivant la facture du transporteur
2.2.1.11	Expéditions de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Suivant la facture du transporteur
2.2.1.12	Autres types de chèques	N/A
2.2.1.13	Assurance perte et vol des moyens de paiement	Intégrer au pack
2.2.1.14	Encaissement de chèques	
2.2.1.14.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.14.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	
2.2.1.14.2.1	Zone Euros	Frais DHL + 15 000 En cas de rejet, frais de port + Pénalité correspondant
2.2.1.14.2.2	Autres devises	Frais DHL + 15 000 En cas de rejet, frais de port + Pénalité correspondant
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement /cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte privative	7 500 pour les clients hors pack
2.2.2.1.2	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.2.1	Coût des retraits aux GAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.2	Consultation de solde aux GAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.2.3	Coût des retraits aux GAB des confrères de la zone UEMOA	500
2.2.2.1.2.4	Mini relevé	Gratuit
2.2.2.1.2.5	Frais de gestion mensuels	625
2.2.2.1.2.6	Frais annuels	7 500
2.2.2.1.2.7	Frais de gardiennage de carte	500 F TTC / mois (applicable après 3 mois de la notification de disponibilité de la carte au client)
2.2.2.1.2.8	Frais de destruction de carte	2 000 F TTC / mois (applicable après 6 mois de la notification de disponibilité de la carte au client)
2.2.2.1.3	Les services de transfert rapide de fonds développés par d'autres institutions bancaires au sein de leur groupe	N/A
2.2.2.1.4	Carte interbancaire internationale (avec VISA, MASTERCARD, etc)	
2.2.2.1.4.1	Carte Sésame Turquoise	7 500 F pour les clients hors pack
2.2.2.1.4.2	Carte Sésame Mauve	7 500
2.2.2.1.4.3	Carte Visa ELITE	Intégrée au Pack BUSINESS
2.2.2.1.4.4	Carte Visa BLEUE	20 000
2.2.2.1.4.5	Carte visa GOLD	60 000
2.2.2.1.4.6	Carte visa Platinum	80 000
2.2.2.1.5	Carte prépayée	
2.2.2.1.5.1	Chargement de la carte	1% du montant min 1 500
2.2.2.1.5.2	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB)	Gratuit
2.2.2.1.5.3	Retrait GAB (pays X) hors GAB (banque X)	500
2.2.2.1.5.4	Retrait Guichets Automatiques de banque (GAB) hors pays X	2,2% + 2 200 F TTC
2.2.2.1.5.5	Transfert de carte à carte	1% du montant
2.2.2.1.5.6	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) pays X	Gratuit
2.2.2.1.5.7	Achat sur Terminal de Paiement Electronique (TPE) et internet hors pays X	2,2% + 2 200 F TTC
2.2.2.1.5.8	Consultation de solde sur Guichets Automatiques de banque (GAB)	Gratuit
2.2.2.1.5.9	Autorisation refusée sur les GAB et TPE	N/A
2.2.2.1.5.10	Provision insuffisante sur les GAB et les TPE	N/A
2.2.2.1.5.11	Remplacement de la carte	Coût de la carte
2.2.2.1.5.12	Relevé de compte en ligne	Gratuit
2.2.2.1.5.13	Assitance clientèle par un opérateur X de la banque	Gratuit
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à décliner par type)	50% des frais de souscription pour les packages/ coût de la carte)
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	Coût de la carte
2.2.2.4	Frais de reconfection de carte (souf défectuosité)	Coût de la carte
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	
	• SESAME	5 000
	• VISA BLEUE	4 545
	• VISA PLATINUM & VISA GOLD	11 000 F TTC
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement de plafond	5 500
2.2.2.7	Opposition carte	
2.2.2.7.1	Par le client : perte ou vol	SÉSAME : 2 000 / VISA : 5 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif (particulier)	Gratuit
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Franco
2.2.2.9	Modification de contrat (carte, plafond,...)	N/A
2.2.2.10	Expédition à domicile : frais d'envoi minimum	Gratuit
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	N/A
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes (à décliner par type de carte)	
	• SÉSAME	7 500
	• VISA Classic	20 000
	• VISA GOLD	60 000
	• PLATINUM	80 000
2.2.2.13	Prestations Services monétiques (consultation/édition de solde ; consultation/édition de solde d'historique) Cartes VISA ELITE, BLEUE et VERTE (Prépayée Visa)	
2.2.2.13.1	Retrait d'espèces dans les DAB	Gratuit
2.2.2.13.1.1	DAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.1.2	DAB autres banques locales (GIM UEMOA)	500
2.2.2.13.1.3	DAB dans la zone UEMOA (GIM UEMOA)	500
2.2.2.13.1.4	DAB hors zone UEMOA	2,2% + 2 200 F TTC
2.2.2.13.2	Services accessibles via les GAB / DAB	Gratuit
2.2.2.13.2.1	Consultation/édition de solde dans la banque du client	Gratuit
2.2.2.13.2.2	Consultation/édition de solde dans les autres banques locales et UEMOA	200
2.2.2.13.2.3	Consultation/édition d'historique de solde	Local & UEMOA : 200 / Inter : 1 000
2.2.2.13.2.4	Assurance moyen de paiement	200 F/mois sur un plafond de 500 00
2.2.2.14	Paiements	
2.2.2.14.1	Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.14.2	Hors zone UEMOA	2,2% + 2 200 F TTC
2.2.3	Virements et prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Domiciliation de salaires	Gratuit
2.2.3.1.2	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans même banque)	Gratuit
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (STAR-UEMOA)	2 000
2.2.3.1.4	Virement entre agences en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
2.2.3.1.5.1	Local	2 200
2.2.3.1.5.2	Particulier : De 1 à 5 000 000	6 000
2.2.3.1.5.3	De 5000 001 à 20 000 000	15 000
2.2.3.1.5.4	Au-delà 20 000 000	25 000
2.2.3.1.5.5	BOA-TOGO vers autres BOA	50% des conditions
2.2.3.1.5.6	BOA EXPRESS	Suivant grille tarifaire en vigueur
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et Internationaux	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de Virement Permanent local	
	• Local	2 200
	• Hors local :	
	* De 1 à 5 000 000	6 600
	* De 5 000 001 à 20 000 000	15 000
	* Au-delà de 20 000 000	25 000
	* BOA-TOGO vers autres BOA	50% des conditions
2.2.3.1.7.1	Création du dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2	Exécution des opérations	Gratuit
2.2.3.1.7.3	Mise en place de Virement Permanent autre banque	2 000 + TAF
2.2.3.1.8	Modification de virement permanent (sur nous-même)	FRANCO
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	
2.2.3.1.9.1	Local	2 200
2.2.3.1.9.2	Part : De 1 à 5 000 000 F	6 000
2.2.3.1.9.3	De 5 000 0001 à 20 000 000 F	15 000
2.2.3.1.9.4	Au-delà 20 000 000 F	25 000
2.2.3.1.9.5	BOA-TOGO vers autres BOA	50% des conditions
2.2.3.1.9.6	Transferts internationaux	
2.2.3.1.9.6.1	Transferts en EUR	TTHU : 0,60% Commission de service : variable suivant conditions du marché min 15 000
2.2.3.1.9.6.2	Commission de service	Variable suivant conditions du marché min 15 000
2.2.3.1.9.6.3	Taxe transfert hors zone UEMOA (TTHU)	0,6%
2.2.3.1.9.6.4	Transferts en USD	TTHU : 0,60% Commission de service : variable suivant conditions du marché min 15 000
2.2.3.1.9.6.5	Commission de service	Variable suivant conditions du marché min 15 000
2.2.3.1.9.6.6	Commission de change	Variable suivant conditions du marché min 15 000
2.2.3.1.9.6.7	Taxe transfert hors zone UEMOA (TTHU)	0,60%
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation du prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Création du dossier	N/A
2.2.3.2.1.2	Exécution des opérations	N/A
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	N/A
2.2.3.2.3	Emission de prélèvement par une entreprise	N/A
2.2.3.2.4	Poiement d'un prélèvement	N/A
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	N/A
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	N/A
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	N/A
2.2.3.3	Effet de commerce	
2.2.3.3.1	Frais sur paiement d'effets	5 000
2.2.3.3.2	Frais d'encaissement sur effets	Gratuit
2.2.3.3.3	Port de lettre	Gratuit
2.2.3.3.4	Frais de prorogation d'échéance	25 000

III - SERVICES BANCAIRES

3.1 Dates de valeur appliquées

3.1.1	Virements reçus	Valeur J+1
3.1.2	Remise de chèque	CHQ Compensable Valeur J+3 / CHQ interne Valeur J+1
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	J+1
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paiement de chèques	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	VERS J / RETR J
3.1.6	Livret d'épargne	Dépôt 1er jour quinzaine suivante Retrait dernier jour quinzaine précédente

3.2 Frais liés aux services bancaires

3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3	Emission chèque de banque en FCFA	10 000
3.2.4	Emission chèque de banque en autre devises	Non disponible
3.2.5	Rejet de chèque en cas d'insuffisance de Provision	15 000
3.2.6	Demande d'opposition	3 000 F/feuillet et 10 000 F/chéquier
3.2.7	Incident sur compte Avis à Tiers Détenteur (ATD), Saisie-arrêt	15 000
3.2.8	Protêt	Non disponible
3.2.9	Frais de circularisation	25 000
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'éléments constitutifs du dossier du client, notamment d'identification	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	N/A
3.2.14	Frais de nantissement	À la charge du client
3.2.15	Frais de saisie attribution Avis à Tiers Détenteur (ATD)	15 000
3.2.16	Frais de reclassement	Suivant condition d'aprobation

IV - SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne	
4.2.1	Application MyBOA	Gratuit
4.2.2	Frais d'abonnement BOAWEB	Part : 500 F/ mois
4.3	Gestion internet, téléphone mobile (par type de produit adossé)	Gratuit
4.4	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Voir conditions de virement local, UEMOA, hors UEMOA
4.5	Banque par téléphone (accès au guide vocal)	Non disponible
4.6	Services SMS	Gratuit
4.7	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.8	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.9	Transfert à partir d'une carte	N/A

V - GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	FRANCO
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	FRANCO
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	À la charge du client
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	À la charge du client
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	FRANCO
5.6	Lettre d'information préalable au rejet de chèque sans provision	FRANCO
5.7	Certificat de non-paiement	FRANCO
5.8	Autres frais pour incidents de paiement	FRANCO

VI - OPÉRATIONS DE CHANGE

6.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	Suivant condition de marché
6.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commissions à prévoir)	N/A
6.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	Non disponible
6.4	Autres crédits à court terme (TBB + Marge)	Voir cours du jour

VII - OPÉRATIONS DE CRÉDIT

7.1	Crédit à la consommation (taux d'intérêt à déterminer par rapport au MTD[1] + Marge)	
7.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD + Marge)	TBB +3%
7.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD + Marge)	12,50%
7.1.3	Facilités de caisse	1,50%
7.1.4	Autre crédits à court terme (MTD + Marge)	TBB +3%
7.2	Crédit à l'habitat	
7.2.1	Moyen terme (MTD + Marge) maximum	TBB
7.2.2	Long terme (MTD + Marge) maximum	Min TBB -1%
7.3	Crédit-bail	
7.3.1	Mobilier	Suivant loyer convenu
7.3.2	Immobilier	N/A
7.4	Autres opérations connexes aux opération de crédit	N/A
7.4.1	Frais de mainlevée hypothèque	15 000
7.4.2	Assurance sur prêts particuliers	Suivant les conditions de l'assureur
7.4.3	Mainlevée hypothèque partielle au totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	15 000
7.4.4	Frais de mainlevée de promesse d'hypothèque	15 000
7.4.5	Demande d'édition du tableau d'amortissement	Gratuit à la mise en place et 1 000 à la demande
7.4.6	Frais d'impayé au remboursement	Suivant intérêt débiteur
7.4.7	Frais d'etat d'engagement	1,5% min 60 000
7.4.8	Frais d'anticipation	Interne : 2% Min 30 000 / Externe : 5% Min 250 000
7.4.9	Frais d'étude des dossiers de prêt	Part : 1,5% min 60 000
7.4.10	Autres opérations de crédit	Suivant décision CCL
7.4.11	Autres assurances sur prêts particuliers	Suivant cétions négociées avec partenaire Assureur
7.4.12	Avenant sur contrat prêt	Suivant facture du Notaire
7.4.13	Modification simple (date d'échéance, numéro de compte ou périodicité)	5 000
7.4.14	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	N/A
7.4.15	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	N/A
7.4.16	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit à la mise en place et 1 000 à la demande
7.4.17	Frais d'échéances impayée (selon périodicité)	Suivant intérêt débiteur
7.4.18	Commision d'engagement	1,5%
7.4.19	Frais et commissions d'escompte	TBB +1
7.4.20	Cautions et avals	3% Min 35 000 F/trimestre indivis
7.5	Frais de mise en place de ligne de découvert particuliers	
7.5.1	Montant inférieur à 50 000	5 000
7.5.2	Montant inférieur à 50 000	10 000
7.6	Frais d'intervention sur les dossiers de crédits particuliers	20 000

VIII - OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

8.1 Chèque payable à l'étranger ou dans la zone UEMOA (traité hors compensation régionale) rapport au MTD[1] + Marge

8.1.1	Frais d'encaissement	Frais DHL + 15 000
8.1.1.1	Frais de manipulation	FRANCO
8.1.1.2	Frais de port de lettre	FRANCO
8.1.1.3	Chèque libellé en devise : commission de change en sus	FRAIS DHL + 15 000
8.1.1.4	Frais d'impayé	20 000 Frais correspondant

8.2 Chèque et effets gratuits reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA

8.2.1	Chèque reçus par la compensation régionale	FRANCO
8.2.2	Frais d'encaissement	FRANCO
8.2.3	Frais de manipulation	FRANCO
8.2.4	Frais SWIFT	N/A
8.2.5	Frais de port de lettre	N/A
8.2.6	Frais sur chèque en souffrance	N/A
8.2.7	Frais fixes d'impayés	15 000 + TAF

8.3 Emission de chèque de banque à destination d'un pays étranger

8.3.1	Frais de dossier	N/A

8.4 Transferts

8.4.1	Transfert zone UEMOA	
	• De 1 à 5 000 000	6 600
	• De 5 000 001 à 20 000 000	15 000
	• Au-delà de 20 000 000	25 000
	• BOA-TOGO vers autres BOA	50% des conditions
8.4.2	Transfert hors zone UEMOA	
8.4.2.1	Virement hors UEMOA (transfert SWIFT avec change en autre devises)	TTHU : 0,60% Commission de service : variable suivant conditions du marché min 15 000
8.4.2.2	Virement hors UEMOA (transfert SWIFT sans change)	TTHU : 0,60% Commission de service : variable suivant conditions du marché min 15 000
8.4.3	Autres types de transferts	N/A

IX- AUTRES SERVICES (DIVERS)

9..1	Frais de recherche de documents (en unité)	
9.1.1	0 à 30 jours	5 000
9.1.2	30 à 60 jours	5 000
9.1.3	60 à 90 jours	5 000
9.1.4	Plus d'un an	10 000
9.1.5	Supplément par photocopie	100 F/page
9.2	Boîte à lettres	N/A
9.3	Location de coffre-fort	N/A
9.4	Frais de reproduction de clé	N/A
9.5	Demande de renseignements sur client	
9.6	Demande de renseignements financiers	25 000 + TAF
9.7	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	35 000
9.8	Abonnement mensuel au site internet	Non disponible
9.9	Successions	
9.9.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	15 000
9.9.2	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention où opposition administrative	20 000
9.9.3	Frais annuels de tenue de compte	N/A
9.10	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	Suivant intérêt débiteur
9.11	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	Au réel
9.11.1	*Lettre d'avertissement	5 000
9.11.2	Lettre d'injonction	7 500
9.12	Attestation d'avoirs	35 000
9.13	Reconstitution d'extrait de compte	N/A
9.14	Autres types de services	
9.14.1	Acte de cautionnement personne morale	57 000
9.14.2	Convention en compte courant sous seing privé	Au réel
9.14.3	Frais sur PV de cession	Au réel
9.14.4	*Lettre d'injonction	15 000
9.14.5	Facto (ramassage et livraison)	Collecte : forfait de 100 000 HT pour un maximum de 5 collectes, au-delà, facturation à la carte (20 000/convoyage) Livraison : 20 000/convoyage

ENTREPRISES ET ONG

I- CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE

1.1 Conditions d'ouverture de compte

1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)	
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	5 000 000
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	N/A
1.1.1.3	Compte courant	50 000
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de compte	Min 50 000
1.1.1.5	Autres types de comptes	Gratuit
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant	N/A

1.2 Conditions de clôture de compte

1.2.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations	FRANCO
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument	N/A
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle)	Gratuit
1.2.4	Lettre de clôture juridique	10 000
1.2.5	Autres types de clôture de compte	N/A
1.2.6	Attestation de clôture de compte	15 000

II- SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE

2.1 Gestion des comptes

2.1.1	Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle	TBB +3 POINTS
2.1.1.2	Commission du plus fort découvert	Part : Néant / Ent : 0,025% min
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant	FRANCO
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé	1,5% du découvert
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé	1,5% du découvert min 11 000
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)	Ets : 5 000 / SA, SARL : 10 000
2.1.1.7	Arrêté de compte	FRANCO
2.1.2	Relevé d'Identité Bancaire (RIB)	FRANCO
2.1.2.1	Relevé de compte	FRANCO
2.1.2.2	Mensuel	Gratuit
2.1.2.3	A la demande (mois en cours)	1 000 F/Page
2.1.2.4	Autre période (tarif par mois)	2 000 F/Page
2.1.3	Attestations bancaires	Gratuit
2.1.3.1	Attestations de solde	Ent - Se : 35 000 / Instit : 50 000
2.1.3.2	Attestation d'engagement/ non engagement	ENT : 200 000
2.1.3.3	Autres types d'attestations bancaires	38 500
2.1.3.3.1	Attestations de déductibilité fiscale	20 000
2.1.3.3.2	Attestation modèle imposé	35 000
2.1.3.3.3	Attestation capacité financière	
	• 0 à 100 000 000	60 000
	• Plus de 100 000 000	100 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte	100
2.1.5	Frais pour procuration	Gratuit
2.1.6	Conditions créditrices	
2.1.6.1	Produits d'épargne	NÉGOCIABLE
2.1.6.2	Autres dépôts	NÉGOCIABLE
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et les comptes à terme	Voir grille en vigueur
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	N/A

2.2 Moyens de paiement

2.2.1	Chèques barrés	Gratuit
2.2.2	Chèques non barrés	1 250 F (taxe de 25 F/feuillet)
2.2.1.1	Délivrance de chéquier	
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit
2.2.1.1.2	Lettres chèques	Frais de confection à la charge du client
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	5 000
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	5 000
2.2.1.1.5	Chèque de banque sur compte en devises (min et max)	Voir transfert en devises
2.2.1.2	Certification de chèque	5 000
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	1 000
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chèquier par l'émetteur	10 000
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'emetteur	Franco
2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier	5 000
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	15 000
2.2.1.8	Forfait chèque impayé <à montant X F CFA (montant à préciser)	15 000 + TAF
2.2.1.9	Expéditions de chéquier à domicile (sous pli simple)	Suivant la facture du transporteur
2.2.1.10	Expéditions de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	Suivant la facture du transporteur
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés	15 000
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement	Intégrer au pack
2.2.1.13	Encaissement de chèques	
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.13.2	Encaissement de chèques hors UEMOA	
2.2.1.13.2.1	Zone Euros	Frais DHL + 15 000 En cas de rejet
2.2.1.13.2.2	Autres devises	Frais DHL + 15 000 En cas de rejet
2.2.2	Cartes bancaires	
2.2.2.1	Renouvellement /cotisation annuelle	
2.2.2.1.1	Carte interbancaire (nationale ou UEMOA)	
2.2.2.1.1.1	Coût des retraits aux GAB de la banque du client	Gratuit
2.2.2.1.1.2	Coût des retraits aux GAB des confrères de la zone UEMOA	500